



Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 25
Mercredi 29 juin 2022

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet www.lasemaine.ch.

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -80 le mm + TVA (63 mm de large).

Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables.

Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Loveresse, le 24 juin 2022

Office des ponts et chaussées



Belprahon

Aux propriétaires de chiens

En vue de la prochaine facturation de la taxe des chiens, nous vous prions de bien vouloir annoncer au secrétariat communal toute modification relative à la détention de votre animal (nouvelle acquisition, changement de propriétaire, décès) jusqu'au 6 août 2022.

Belprahon, le 22 juin 2022

Le Conseil communal



Corcelles

Fermeture exceptionnelle de l'administration communale

Le bureau communal sera exceptionnellement fermé le jeudi 14 juillet 2022 et ouvert de manière exceptionnelle le mercredi 13 juillet 2022 de 17h à 18h30.

Le Conseil communal vous remercie pour votre compréhension.

Corcelles, le 22 juin 2022

Le Conseil communal

Vacances d'été

Fermeture de l'administration communale

En raison des vacances d'été l'administration communale sera fermée du lundi 18 juillet au vendredi 12 août 2022 inclus.

Réouverture le mardi 16 août 2022 selon l'horaire habituel de 10h à 11h.

Les autorités communales vous souhaitent d'ores et déjà un bel été!

Corcelles, le 22 juin 2022

Le Conseil communal

Réfection toit du bâtiment scolaire/communal

Durant la période des vacances scolaires (juillet-août 2022), des travaux pour la réfection du bâtiment scolaire/communal seront entrepris.

A cet effet, un échafaudage sera posé autour du bâtiment durant la première semaine de juillet et les travaux suivront. Des perturbations de trafic et sonores pourront survenir.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour les perturbations inévitables liées à cette rénovation.

Corcelles, le 22 juin 2022

Le Conseil communal

Avis de perturbation du trafic

Dans le cadre de travaux, l'accès aux Vaivres par la rue Verger Dedos/Gros Clos sera limité les 7 et 8 juillet 2022.

La circulation se fera sur une seule voie et uniquement pour des véhicules légers durant ces deux jours.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Dans le cadre de travaux, l'accès aux Vaivres par la rue Verger Dedos/Gros Clos sera limité les 7 et 8 juillet 2022.

La circulation se fera sur une seule voie et uniquement pour des véhicules légers durant ces deux jours.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

Corcelles, le 23 juin 2022

Le Conseil communal



Court

Fermeture de l'administration

L'administration municipale fermera ses portes le vendredi 8 juillet 2022 à midi et les rouvrira le lundi 8 août 2022 à 10h30. Durant cette période de fermeture, une permanence téléphonique sera assurée du lundi au vendredi (sauf le 1^{er} août 2022), entre 10h30 et 11h30, au 032 497 71 12.

Les personnes désirant consulter des dossiers déposés publiquement durant la fermeture (demandes de permis de construire par exemple) sont priées de contacter l'administration municipale au numéro précité en vue de fixer un rendez-vous.

Le Conseil municipal et le personnel souhaitent de belles vacances d'été à toute la population.

Court, le 29 juin 2022

Municipalité de Court, Conseil municipal

Avis de construction

Requérante: Laurence Robert, route de Chaluet 31, 2738 Court

Propriétaires: Laurence et Patrice Robert, route de Chaluet 31, 2738 Court

Auteur du projet: idem requérante

Emplacement: parcelle N° 2284, au lieu-dit « route de Chaluet 31 », 2738 Court

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur, pose de panneaux photovoltaïques sur le toit, pose d'une protection solaire,



Berne

Arrondissement d'ingénieur en chef III Service pour le Jura bernois Office des ponts et chaussées du canton de Berne

Fermeture au trafic

Routes cantonales N° 248.4: Tavannes - Bellelay - Le Pichoux et N° 1370: Bellelay - Fernet-Dessous - Front. BE/JU (Lajoux)

Communes: Saicourt (Bellelay) et Petit-Val (Fernet-Dessous)

230.20274 / Renouvellement - Chaussée: Bellelay, sortie Nord

Tronçon: Bellelay, sortie Nord de la localité en direction de Châtelat - Le Pichoux (carrefour des routes cantonales N° 248.4 / 1369 jusqu'à l'entrée ouest de Châtelat) et en direction de Fernet-Dessous - Lajoux (carrefour des routes cantonales N° 248.4 / 1370 y compris)

Durée: Du lundi 11 juillet à 6h au mercredi 13 juillet 2022 à 8h

Exception: Aucune

Conduite de la circulation: Les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place. Un itinéraire de déviation est prévu par Bellelay - Les Genevez - Lajoux - Glovelier - Le Pichoux (pour les 2 sens de circulation). L'accès à la STEP de Bellelay est autorisé mais n'est possible que depuis Châtelat.

Restrictions: Pour des raisons de sécurité, le tronçon fermé sera interdit à tous les usagers de la route (véhicules, cyclistes, cavaliers, piétons).

Motif de la mesure: Travaux de renouvellement de la chaussée, pose de la couche de roulement.

Notices légales: En vertu de l'article 65 et 66 de la loi sur les routes du 4 juin 2008 (LR, BSG 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance sur les routes du 29 octobre 2008 (OR, BSG 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic.

Les travaux de pose de revêtements routiers étant dépendants des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers.

de type pergola, à lames orientables, sur terrasse existante

Chauffage: pompe à chaleur air/eau, de type Daikin EPRA14

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zone d'affectation: hors zone à bâtir

Dérogation: 24 ss LAT

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 29 juillet 2022 inclusivement** auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court). Durant la fermeture estivale de l'administration municipale, les dossiers de demandes de permis de construire peuvent être consultés sur rendez-vous. Durant cette fermeture, il convient de fixer un rendez-vous en appelant l'administration municipale au 032 497 71 12, de 10h 30 à 11h 30, du lundi au vendredi.

Court, le 29 juin 2022

Municipalité de Court, administration municipale



Eschert

Avis de construction

Requérant: Jean-Daniel Ruch, DFAE Ankara, 3003 Berne

Propriétaire: Jean-Daniel Ruch, DFAE Ankara, 3003 Berne

Emplacement: parcelle 30, Le Creux 2, 2743 Eschert

Projet: installation d'un poêle à bois à l'intérieur avec conduit de cheminée intérieur donnant sur le toit.

Dimensions et genre: selon plans déposés

Zone: Centre Ancien

Dépôt public de la demande avec plans **jusqu'au 29 juillet 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Durant la fermeture du bureau communal, pour une consultation entre le 25 et le 29 juillet 2022, merci de prendre contact au N° de téléphone 077 495 06 45 afin de fixer un rendez-vous.

Eschert, le 27 juin 2022

Conseil communal



Grandval

Avis de construction

Requérante: Bourgeoisie de Grandval, M. Jean-Daniel Wisard, Grand-Rue 29, 2745 Grandval.

Emplacement: parcelle N° 580, au lieu-dit: «Les Auges 122», commune de Grandval.

Projet: réfection de la conduite d'évacuation des eaux existante du chalet et installation d'une fosse septique selon les normes actuelles.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 22 juillet 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 juin 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérante: Bourgeoisie de Grandval, p. adr. M. Jean-Daniel Wisard, Rue de la Gare 10, 2745 Grandval.

Auteur du projet: Bureau d'ingénieurs ATB SA, Rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan.

Emplacement: parcelle N° 578, au lieu-dit: «Peute Combe», commune de Grandval.

Projet: assainissement et mise au gabarit du pont de la Peute-Combe, réalisation de piliers en béton supplémentaires et bétonnage entre les piliers pour empêcher l'érosion sous la route.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Remarque: construction et installation forestière au sens de l'art. 13a OFo.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 22 juillet 2022 inclusivement** auprès de l'administration communale de Grandval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 juin 2022.

La préfète: Stéphanie Niederhauser



Loveresse

Information communale

Rappel - Bons de garde kiBon

Tous les parents du village de Loveresse peuvent solliciter des bons de garde pour les places en crèche ou en famille d'accueil pour l'année scolaire 2022/2023.

La demande doit être présentée via la plateforme www.kibon.ch et une confirmation des données dûment signée doit être envoyée à la commune mixte de Loveresse avant le début de la prise en charge.

Pour obtenir un subventionnement dès août 2022, la demande complète doit impérativement être déposée à l'administration communale jusqu'au 31 juillet 2022 au plus tard (pour que la demande soit validée avant la fermeture estivale, veuillez la déposer avant le 10 juillet au plus tard).

Veuillez si possible remplir la déclaration d'impôt avant de saisir les informations concernant votre situation financière. Vous pourrez en effet

reprénder toutes les données nécessaires de la déclaration et les utiliser comme justificatifs dans la rubrique «Documents».

De plus amples informations au sujet de ce système sont disponibles sur www.be.ch/famille.

Loveresse, le 27 juin 2022

Administration communale



Moutier

Avis de construction

Requérant: Mathez Eric, Ch. des Mésanges 14, 2740 Moutier

Auteur du projet: Faivre Energie SA, 2800 Delémont

Emplacement: Parcelle N° 2404, Ch. des Mésanges 14

Projet: Remplacement du chauffage à mazout par une PAC en façade Nord

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 22 juillet 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 22 juin 2022

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérante: Swisscom (Suisse) SA, Rte des Arsenaux 41, 1701 Fribourg.

Auteur du projet: cablex AG, Freilagerstrasse 40, 8047 Zürich.

Emplacement: parcelle N° 1309, au lieu-dit: «Chemin du Stade 2», commune de Moutier.

Projet: nouvelle installation de communication mobile pour le compte de Swisscom (Suisse) SA avec mât, systèmes techniques et nouvelles antennes pour les technologies 3G, 4G et 5G / MOUO.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: UP6.

Dérogation: art. 25 LCFO.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 22 juillet 2022 inclusivement auprès de l'administration communale de Moutier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 juin 2022

La préfète: Stéphanie Niederhauser

**Validation de vos avis sur la plateforme:
lundi 14h**

Période estivale 2022 – fermeture de l'administration

Les guichets de l'administration communale (Hôtel de Ville 1 et police administrative) seront fermés tous les après-midi du **lundi 18 juillet 2022 au vendredi 5 août 2022**. Ouverture : tous les matins, de 9h à 11h.

Il n'y aura pas de permanence téléphonique durant cette période les après-midi.

Service social régional de la Prévôté : mercredi, fermé tout le jour.

Moutier, le 29 juin 2022

Conseil municipal

Avis de construction

Permis complémentaire au permis délivré le 22 février 2022

Requérant : Applitec Moutier SA, rue Industrielle 95, 2740 Moutier

Auteur du projet : Kipfer Danael CAO, 2720 Tramelan

Emplacement : Parcelle N° 489, rue Industrielle 95

Projet : Pose d'un garage supplémentaire préfabriqué au Sud de la parcelle.

Zone : A

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 29 juillet 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 29 juin 2022

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Smajic Muhamed, Rue de la Reuchette 28, 2603 Péry

Emplacement : Parcelle N° 208, Rue du Midi 9

Projet : Pose de 6 velux en toiture et création d'une lucarne en partie Nord-Est, remplacement du chauffage à mazout par une PAC en façade Nord

Zone : HA3pc

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 29 juillet 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 29 juin 2022

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : PPE COURTINE 3/5

Emplacement : Parcelle N° 2914, rue de la Courtine 3/5

Projet : Rénovation partielle des façades Nord (entrées).

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 29 juillet 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées

seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 29 juin 2022

Services Techniques-Urbanisme

Dépôt public

Municipalité de Moutier

Modification mineure du plan de quartier «Moulin II» selon l'article 122, alinéa 7 OC (procédure simplifiée):

Conformément aux articles 60 de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions (LC) et 122, alinéa 7 de l'ordonnance du 6 mars 1985 sur les constructions (OC), la Commune municipale de Moutier dépose publiquement la modification suivante:

Modification du tracé du cours d'eau «Badry du Droit» sur le plan (PQ) et des prescriptions correspondantes dans le règlement (RQ).

Les documents liés sont déposés et mis à la disposition du public

du 29 juin 2022 au 29 juillet 2022 inclusivement

aux Services Techniques – Urbanisme, rue de l'Hôtel-de-Ville 1 (2^e étage) où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au public.

Pendant la durée du dépôt public, il est possible de former une opposition écrite et motivée ainsi que d'émettre une déclaration de réserve de droit contre la modification envisagée. Elles seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 29 juin 2022

Conseil Municipal

Avis de construction

Requérant : Schaller Didier, rue de l'Est 33, 2740 Moutier

Auteur du projet : Heimann Olivier Sàrl, 2735 Bévillard

Emplacement : Parcelle N° 1715, rue de l'Est 33

Projet : Pose de 3 velux en toiture pan Sud-Est, fermeture du couvert existant avec une porte sectionnelle.

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 29 juillet 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 29 juin 2022

Services Techniques-Urbanisme

Avis de construction

Requérant : Virginie Simonin, Stéphanie Wyss-Simonin et Mathieu Wyss, rue Neuve 55, 2740 Moutier

Auteur du projet : Faivre Energie SA

Emplacement : Parcelle N° 2438, rue Neuve 55

Projet : Remplacement d'une pompe à chaleur air-eau par une pompe à chaleur air-eau bibloc.

Zone : H3

Dimensions et genre : selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, **jusqu'au 29 juillet 2022 inclusivement** auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 29 juin 2022

Services Techniques-Urbanisme



Perrefitte

Commune bourgeoise Perrefitte

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise

Le procès-verbal de l'assemblée du 24 mai 2022 est déposé publiquement durant 20 jours dès la présente publication chez le secrétaire de Bourgeoisie. Durant ce délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de Bourgeoisie.

Dépôt public

L'assemblée bourgeoise du 25 mai 2021 a abrogé le règlement forestier de 1990. Les recours contre l'abrogation de ce règlement sont à adresser dans les 30 jours dès la présente publication à Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2C, 2608 Courtelary.

Perrefitte, le 23 juin 2022

Le Conseil de Bourgeoisie

Communiqués du Conseil municipal

Défiibrillateur

Au mois de mai dernier, un défiibrillateur a été installé à l'extérieur de la halle de gymnastique.

Les personnes intéressées à suivre une formation en lien avec l'utilisation de ce défiibrillateur sont priées de manifester leur intérêt au secrétariat municipal d'ici au 12 juillet 2022.

Perrefitte, le 29 juin 2022

Le Conseil municipal



Petit-Val

Communications du Conseil

Chemin de la Combe des Peux à la Bergerie de Saules

La Commune de Petit-Val n'investira plus, à l'avenir, dans l'entretien du chemin en gravier qui relie la Combe des Peux à la Bergerie de Saules car ce chemin est situé sur un terrain privé.

Nous invitons les usagers à s'adresser à la Commune de Saules en cas de besoin.

Tarif de l'eau

Lors de sa séance du 7 juin 2022, le Conseil communal a adopté le tarif de l'eau avec entrée en vigueur rétroactive au 1^{er} janvier 2021, selon la décision de l'assemblée communale du 14 décembre 2020.

Le tarif peut être consulté au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet www.petit-val.ch. Un recours peut être déposé contre le tarif dans les 30 jours à compter de la présente publication auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary

Concierge pour le bâtiment administratif à Souboz

La Commune recherche un ou une concierge pour le bâtiment administratif à Souboz. Il s'agit d'un poste accessoire d'environ 2-3 heures par semaine avec les grands nettoyages en été.

Profil : Disponibilité à travailler en dehors des heures de bureau.

Préférence sera donnée à une personne domiciliée dans la commune.

Entrée en fonction : de suite ou à convenir.

Renseignements auprès de Monsieur André Christen, maire, 079 439 74 68.

Les postulations accompagnées des documents usuels sont à adresser à la Commune mixte de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, avec la mention « Postulation » jusqu'au 9 août 2022.

Fête Nationale

La Commission sport, culture, loisirs et tourisme a le plaisir de vous inviter à la manifestation officielle de la Commune qui aura lieu le 31 juillet 2022 dès 19h au Stand de tir à Sornetan. Un tout-ménage sera distribué ces prochains jours avec le programme de la soirée.

Fermeture de l'administration communale

Durant les vacances d'été, l'administration sera fermée du 13 juillet au 12 août 2022, réouverture selon les horaires habituels le lundi 15 août 2022.

Souboz, le 29 juin 2022

Conseil communal



Reconvilier

Essai de traçage dans les eaux souterraines

Nous informons la population qu'un essai de traçage dans les eaux souterraines auront lieu le 12 juillet 2022. Cet essai se déroule dans le cadre d'une surveillance des eaux souterraines demandé par l'office des eaux et des déchets (OED) du canton de Berne.

A cet effet, des substances fluorescentes seront injectées dans les eaux souterraines, ce qui peut provoquer une coloration jaune/rose fluo des eaux de surface, notamment de la Birse, le jour même de l'injection et dans les jours suivants.

L'institut géotechnique en charge de cet essai assure que cette coloration est inoffensive tant pour l'environnement que pour la santé publique.

Nous vous remercions d'avance d'en prendre bonne note.

Reconvilier, le 6 juillet 2022

Le Conseil municipal

**Validation de vos avis
sur la plateforme:
lundi 14h**

Circulation routière

Mise en place d'un passage pour piéton à la rue du Docteur Tièche 12, à proximité de l'ancien Hôtel de Ville.

Afin d'améliorer et de garantir la sécurité des piétons, en particulier celle des écoliers, le Conseil municipal a décidé d'ajouter un passage pour piéton au lieu précité. Le travail devrait être exécuté d'ici la fin des vacances scolaires d'été.

Reconvilier, le 23 juin 2022

Le conseil municipal

Sondages du sol

Dans le cadre de sondages du sol effectués par le Canton, la Municipalité informe que dès le 29 juin et pour 2 à 3 jours, des forages auront lieu sur des terrains appartenant à la Municipalité, soit la parcelle 1109 (au début de la rue Dos-La-Velle) et la parcelle 44 (côté place en gravier de la gare).

Nous nous excusons pour la gêne éventuelle occasionnée et remercions les riverains pour leur compréhension.

Reconvilier, le 27 juin 2022

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: Schaer Eric, Rue du Pommé au Loup 7, 2732 Reconvilier

Auteur du projet: KWSA SA, Rue Charles Schäublin 3, 2735 Malleray

Emplacement: Parcelle N° 892, Rue de Bel-Air 44

Projet: Ajout d'un poêle à bois intérieur avec canal de cheminée extérieur centré sur la façade Ouest

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: H2

Zone de protection: PAL 2 « Bel Air »

Dépôt public de la demande, selon plans, au secrétariat municipal jusqu'au 28 juillet 2022 inclusivement.

Les oppositions et les éventuelles réserves de droit, dûment motivées et formulées par écrit, seront reçues au secrétariat municipal jusqu'au terme du dépôt public.

Reconvilier, le 29 juin 2022

Le secrétariat municipal

Concours jardins fleuris

Dans le but de parer le village de jolies fleurs, la Société d'embellissement et de développement de Reconvilier (SEDR) organise un concours de jardins fleuris.

Participez en votant jusqu'au 15 septembre pour votre création préférée.

Bulletin de vote à disposition sur notre site internet www.reconvilier.ch, au bureau municipal ou par téléphone au 078 711 91 97.

| N° | Nom, Prénom, Rue | Jardin | Balcon |
|----|--|--------|--------|
| 1 | Assemblée missionnaire Grand-Rue 98 | X | |
| 2 | Berlincourt Chantal Rue du Bruye 38 | X | |
| 3 | Blaser Mégane Route de Saules 41 | X | |
| 4 | Bron Crista Route de Saules 14 | X | |

| | | | |
|----|--|---|---|
| 5 | Buchser Nadia Rue de Bel-Air 15 | | X |
| 6 | CristalBar Elena Bonjour Grand-Rue 17 | | X |
| 7 | Elmadjian Gregory Rue du Bruye 35 | | X |
| 8 | Fleury Nadine Le Benevis 3 | X | |
| 9 | Gavin Emilie Route de Chaindon 9 | | X |
| 10 | Geiser Marc-Daniel Les Courtes-Rayes 10 | X | |
| 11 | Grünenwald Ursula Les Echettes 12 | | X |
| 12 | Grütter Marlyse Rue du Dr. Tièche 19 | X | |
| 13 | Home la Colline Route de Chaindon 16 | X | |
| 14 | Joye Ariane Route de Chaindon 8 | | X |
| 15 | Jufer Maryse Route de Chaindon 8 | | X |
| 16 | Magri Katia Grand-Rue 86 | X | |
| 17 | Monnier Janine Rue de Bonné 1 | X | |
| 18 | Ochsenbein Camille Bellevue 13 | X | |
| 19 | Philipona Joseph Rue de la Colline 12 | X | |
| 20 | Röthlisberger Alain La Chaudrette 1 | | X |
| 21 | Waefler Monika Route de Chaindon 42 | X | |
| 22 | Zamfirescu Lidia Rue du Bruye 41b | X | |
| 23 | Zenger Monika Route de Chaindon 7 | | X |

Reconvilier, le 29 juin 2022

Société d'embellissement et de développement de Reconvilier (SEDR)



Roches

AIB-Contributions 2022

L'assurance immobilière du canton de Berne a octroyé un montant de CHF 8'056.- (contributions aux frais d'exploitation des sapeurs-pompiers) en faveur de la commune.

Roches, le 22 juin 2022

Conseil communal

Avis de construction

Requérant: Dylan Steullet, Rue du Jura 3, 2800 Delémont

Auteur du projet: Vuilleumier Architecture Sàrl, Rue de l'Eglise 19, 2800 Delémont

Propriétaire foncier: Dylan Steullet, 2800 Delémont

Emplacement: parcelle N° 485, Milieu du Village 64

Projet: rénovation d'une maison familiale et construction d'un garage à voitures. Pose d'une isolation périphérique et d'une pompe à chaleur extérieure

Genre de construction: selon plans déposés

Zone: H2

Dérégulation requise: art. 19 RCC

Dépôt de la demande avec plans, **jusqu'au 28 juillet 2022 inclusivement** au secrétariat communal. Les oppositions et réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Roches, le 24 juin 2022

Conseil communal



Saicourt

Informations communales

Assemblée municipale du 20 juin 2022

Conformément à l'article 62 du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée du 20 juin 2022 sera déposé publiquement durant 20 jours à compter de la présente publication. Il peut être consulté au bureau municipal durant les heures d'ouverture. Pendant le dépôt public, une opposition peut être formée par écrit devant le Conseil municipal.

Fermeture du bureau municipal

Pour cause de séance, le bureau municipal sera fermé le jeudi 30 juin 2022 toute la journée.

Fête des cerises

La traditionnelle fête des cerises organisée par la Société de promotion de la commune de Saicourt aura lieu le dimanche 3 juillet 2022 de 9h à 17h sur la place Jean Fell à Bellelay.

Vente de cerises du Seeland, petit marché forain et artisanal, restauration chaude, animation musicale avec les Fritz+, animation jeunesse avec l'AJR.

Horaire d'été de l'administration

Du 4 au 22 juillet 2022 ainsi que du 8 au 12 août 2022, le guichet du bureau municipal sera ouvert au public uniquement les mardis de 10h à 11h et de 15h à 16h ou sur rendez-vous pris au préalable par téléphone. L'administration municipale sera fermée du 25 juillet au 5 août 2022. Reprise de l'horaire normal dès le lundi 15 août 2022.

Les personnes désirant consulter des dossiers déposés publiquement durant la fermeture (demandes de permis de construire par exemple) sont priées de contacter le Maire, Markus Gerber, au 079 612 81 04 ou le vice-maire, Maxime Boillat au 079 176 02 05 afin de convenir d'un rendez-vous.

Le Conseil municipal et le personnel souhaitent un bel été à toute la population.

Le Fuet, le 29 juin 2022

Conseil municipal



Sorvilier

Taille des haies

Les riverains des routes communales sont priés de procéder à la taille des arbres ou autre végétation, plusieurs fois par année si nécessaire, de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires.

Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres doivent respecter une zone libre de toute végétation sur une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord du chemin ou du trottoir. Les branches surplombant les chemins ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 m (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est réduite à 2,50 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables. La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public. Dans les endroits où la visibilité est restreinte, les

clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 60 cm. Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige ne doivent pas dépasser 1,20 m.

Au cas où les présentes dispositions ne seraient pas respectées, une procédure de rétablissement de l'état conforme à la loi pourrait être lancée.

Sorvilier, le 29 juin 2022

Le Conseil municipal

Fermeture de l'administration municipale

En raison des vacances d'été, le Bureau municipal sera fermé du lundi 18 juillet au vendredi 12 août 2022. En cas d'urgence ou pour consulter un dossier en dépôt public veuillez contacter le 079 128 70 13.

Réouverture le 15 août aux heures habituelles, soit le lundi de 16h à 18h30.

Sorvilier, le 29 juin 2022

Le Conseil municipal

Rapport d'analyse de l'eau potable

Les résultats d'analyse officiels du Laboratoire cantonal, suite aux prélèvements effectués en date du 31 mai 2022 à la station de pompage, à la fontaine vers l'école, au bâtiment municipal, ont montré que l'eau potable distribuée par la commune est conforme aux exigences légales.

Toute l'eau est traitée par des rayons UV.

Sorvilier, le 29 juin 2022

Le Conseil municipal

Animation «Bibliobus» et «Bain de livres»

Le Bibliobus va organiser une animation «Ensemble!» conjointement avec le bus «Bain de livres» le 25 août 2022 durant les heures de passage du Bibliobus de 16h45 à 17h45. L'équipe d'animation propose différentes activités pour les enfants de tous âges. Pour plus d'informations: www.bibliobus.ch, rubrique «Ensemble!».

Sorvilier, le 29 juin 2022

Le Conseil municipal

Avis aux propriétaires de chiens

Il n'est pas autorisé de laisser les chiens se promener en liberté dans le village. Nous rappelons que les crottes doivent être ramassées. Des sachets sont à disposition dans les distributeurs aux abords des chemins.

En vue de la facturation de la taxe des chiens, toute modification relative à la détention de chien(s) (acquisition ou décès) doit être annoncée d'ici au 31 août 2022.

Sorvilier, le 29 juin 2022

Le Conseil municipal



Tavannes

Avis de construction

Requérants: M^{me} et M. Kim et Jonathan Neukomm, Rue du Moulins 5, 2732 Reconvilier.

Projet: rénovation et transformation du bâtiment Rue des Prés Bernard 29, comprenant notamment l'installation d'une pompe à chaleur splittée et d'un poêle ainsi que la construction d'un couvert, parcelle N° 1210 en zone H2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Protection des eaux: raccordement existant aux canalisations communales et à la step.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 22 juillet 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

La demande peut également être consultée sur eBau avec le lien suivant: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20914>

Tavannes, 22 juin 2022

Le chef des travaux publics

Avis de construction

Requérant: M. Laurent Piaget, Rue des Prés 29, 2710 Tavannes.

Projet: installation d'un poêle avec canal de fumée en façade du bâtiment Rue des Prés 29 sis sur la parcelle N° 289 en zone H2.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Recensement architectural: ensemble bâti D.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 22 juillet 2022 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

La demande peut également être consultée sur eBau avec le lien suivant: <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20914>

Tavannes, 22 juin 2022

Le chef des travaux publics

Mise au concours

La Municipalité de Tavannes met au concours, pour son Service social, un poste de

responsable administratif(ve) à 70%

pour une entrée en fonction au 1^{er} août 2022 ou à convenir.

Tâches

- Gestion et organisation de l'ensemble des tâches et fonctions administratives du Service social régional
- Tenue du secrétariat de l'Autorité sociale et participation au suivi des travaux
- Responsabilité de l'équipe administrative composée de 6 secrétaires et 3 comptables
- Transmission des informations entre l'équipe sociale et l'équipe administrative
- Participation aux colloques, aux supervisions et au collège décisionnel et rédaction des procès-verbaux y relatifs
- Encadrement et suivi des stagiaires administratifs(ve)s

Exigences/Profil

- CFC d'employé(e) de commerce ou formation jugée équivalente
- Expérience dans une fonction similaire et connaissance du domaine du social
- Esprit d'initiative et aptitude à travailler de manière autonome
- Aisance dans les relations humaines
- Connaissances des outils MS Office et bonne maîtrise de l'informatique en général
- Sens de l'organisation et capacité à travailler au sein d'un environnement soumis à de nombreuses exigences

Conditions salariales selon l'échelle des traitements du canton de Berne.

Les entretiens d'embauche se dérouleront les 12 et 13 juillet 2022.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à Madame Gallaz, directrice du Service social régional, au 032 482 65 79.

Les dossiers de candidature, accompagnés des documents usuels, sont à adresser par courrier postal à Municipalité de Tavannes, à l'att. de Madame Sofra, Grand-Rue 1, 2710 Tavannes, ou par courriel à secretariat@tavannes.ch jusqu'au 6 juillet 2022.

Tavannes, le 21 juin 2022

Le Conseil municipal

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 16 juin 2022

Commune mixte de Valbirse

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune mixte de Valbirse (au guichet version papier) ainsi qu'en ligne sur notre site internet sous «Aménagement local/constructions - consulter un permis de construire».

Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat communal, Rue Aimé Charpillot 2 à Bévillard, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multi copiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Bévillard, le 22 juin 2022

Commune mixte de Valbirse

Avis de construction

Requérant : M. Fabio Dell'Anna, Chemin de Montoz 1, 2710 Tavannes.

Projet : installation d'un poêle avec canal de fumée en façade du bâtiment Chemin de Montoz 1 sis sur la parcelle N° 817 en zone centre.

Dimensions et genre de construction : selon plans et dossier déposés.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 29 juillet 2022 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

La demande peut également être consultée sur eBau avec le lien suivant : <https://www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20914>

Tavannes, 29 juin 2022

Le chef des travaux publics

Recherche patrouilleurs adultes bénévoles

L'école primaire de Valbirse recherche des patrouilleurs adultes bénévoles pour assurer la meilleure sécurité aux écoliers qui doivent traverser la route principale à Bévillard et à Malleray.

Si vous souhaitez offrir de votre temps, dès la rentrée d'août, une ou plusieurs fois par semaine (entre 7 h 55 et 8 h 10, 11 h 45 et 12 h, 13 h 10 et 13 h 25, 15 h 05 et 15 h 20) contre la gratitude des élèves, des enseignants et des parents pour le travail accompli, votre inscription est la bienvenue. En l'absence de bénévoles, ce service tombera malheureusement.

La formation de patrouilleur est assurée par le policier responsable de la prévention routière et vous serez aussi assuré par le BPA.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre la Direction de l'école au 032 491 61 31.

Bévillard, le 21 juin 2022

Commune mixte de Valbirse

Divers

SECOR

En assemblée ordinaire du 21.06.2022, l'assemblée des délégués SECOR a arrêté une dépense de CHF 400'000.- TTC, sous réserve du référendum facultatif, pour diverses réparations du collecteur intercommunal sur toute sa longueur (Pontenet à Court).

Le délai référendaire est de 30 jours à compter de la présente publication et conformément à l'article 35 al. 1 du RO.

Bévillard, le 29 juin 2022

Assemblée des délégués SECOR

SECOR

En assemblée ordinaire du 21.06.2022, l'assemblée des délégués SECOR a arrêté une dépense de CHF 400'000.- TTC, sous réserve du référendum facultatif, pour l'assainissement et l'optimisation du bassin d'eaux pluviales (BEP) de Sorvilier.

Le délai référendaire est de 30 jours à compter de la présente publication et conformément à l'article 35 al. 1 du RO.

Bévillard, le 29 juin 2022

Assemblée des délégués SECOR



Valbirse

Avis de construction

Demande de permis après-coup

Maître d'ouvrage : Sylvia Heimann-Furer, Champs Rougeux 5, 2735 Bévillard

Auteur du projet : Bureau Heimann O. Sàrl, Rue Aimé Charpillot 4, 2735 Bévillard

Adresse du projet : BF 1289, Champs Rougeux 3, 2735 Bévillard, commune de Valbirse

Description du projet : création de deux chambres d'hôtes et préparation de repas à la ferme, composés en grande partie d'aliments produits sur place dans le cadre d'un projet d'agrotourisme.

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : agricole

Dépôt public : du 22 juin au 21 juillet 2022 inclusivement.

Avis de construction

Requérant/maître d'ouvrage : Bernasconi Rinaldo, Rue du Lion d'Or 19, 2735 Malleray

Auteur du projet : Paerlitec SA, Grand-Rue 49, 2720 Tramelan

Adresse du projet : BF 1519, Rue du Lion d'Or 19, 2735 Malleray, commune de Valbirse

Description du projet : Remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur extérieure à l'est de la maison

Dimensions du projet : selon plans déposés

Constructions du projet : selon plans déposés

Zone d'affectation et de constructions : H2

Dépôt public : Du 29 juin au 28 juillet 2022 inclusivement

Calendrier des parutions 2022

| N° sem. | N° par. | Date | Jour de parution | 36 | 32 | 07.09.2022 | mercredi | 46 | 42 | 16.11.2022 | mercredi |
|---------|---------|------------|------------------|----|----|------------|----------|----|----|------------|----------|
| 27 | 26 | 06.07.2022 | mercredi | 37 | 33 | 14.09.2022 | mercredi | 47 | 43 | 23.11.2022 | mercredi |
| 28 | 27 | 13.07.2022 | mercredi | 38 | 34 | 21.09.2022 | mercredi | 48 | 44 | 30.11.2022 | mercredi |
| 29 | | 20.07.2022 | SUPPRIME | 39 | 35 | 28.09.2022 | mercredi | 49 | 45 | 07.12.2022 | mercredi |
| 30 | | 27.07.2022 | SUPPRIME | 40 | 36 | 05.10.2022 | mercredi | 50 | 46 | 14.12.2022 | mercredi |
| 31 | | 03.08.2022 | SUPPRIME | 41 | 37 | 12.10.2022 | mercredi | 51 | 47 | 21.12.2022 | mercredi |
| 32 | 28 | 10.08.2022 | mercredi | 42 | 38 | 19.10.2022 | mercredi | 52 | | 28.12.2022 | SUPPRIME |
| 33 | 29 | 17.08.2022 | mercredi | 43 | 39 | 26.10.2022 | mercredi | | | | |
| 34 | 30 | 24.08.2022 | mercredi | 44 | 40 | 02.11.2022 | mercredi | | | | |
| 35 | 31 | 31.08.2022 | mercredi | 45 | 41 | 09.11.2022 | mercredi | | | | |

informations pratiques



Crémises

Secrétariat communal
Rue du Collège 6
2746 Crémises

Téléphone: 032 499 95 42
Courriel: secretariat@cremines.ch
Site internet: www.cremines.ch

Heures d'ouverture du secrétariat communal

- Mardi matin fermé, mardi après-midi de 13 h 30 à 18 h.
- Jeudi matin de 7 h 30 à 12 h, jeudi après-midi de 15 h à 17 h.

Heures d'ouverture déchetteries

- Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
- Jeudi de 16 h à 19 h
- Samedi de 10 h à 12 h



Eschert

Commune mixte d'Eschert
Rue du Tilleul 1
2743 Eschert

Téléphone: 032 493 40 85
Courriel: secretariat@eschert.ch
Site internet: www.eschert.ch

Heures d'ouverture écopoint pour la ferraille

Ouvert tous les 1^{ers} samedis du mois (sauf janvier et août, le 2^e samedi du mois) de 11 h à 12 h.
Pour les dates effectives, se référer au mémodéchets de la commune.



Grandval

Secrétariat municipal
Grand-Rue 29
2745 Grandval

Téléphone: 032 499 95 55
Pour les cartes journalières: 079 729 56 89
Agence AVS du Grand Val: 032 495 16 77 (répondeur en cas d'absence)
Courriel: secretariat@grandval.ch
Site internet: www.grandval.ch

Heures d'ouverture: Mercredi matin de 9 h 30 à 10 h 30
Jeudi soir de 18 h à 19 h 30 ou sur rendez-vous

Déchetterie ouverture: Jeudi soir de 17 h à 19 h

informations pratiques



Moutier

Municipalité de Moutier
Rue de l'Hôtel-de-Ville 1
Case postale 927
2740 Moutier

Heures d'ouverture

Tous les bureaux municipaux (sauf Service social):

Lu - ma 9 h à 11 h et 15 h à 17 h

Mercredi 15 h à 17 h

Jeudi 15 h à 18 h

Vendredi 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

Service social:

Lu et ve 9 h à 11 h et 14 h à 16 h

Ma et Me 14 h à 16 h

Jeudi 14 h à 18 h

Police administrative:

Lu - ma et ve 10 h à 11 h et 15 h à 16 h

Mercredi 15 h à 16 h

Jeudi 10 h à 11 h et 16 h à 18 h

Service de renseignements juridiques

Chancellerie municipale 032 494 11 11

Carte journalières (prix Fr. 48.-)

Caisse municipale 032 494 11 25

Bons prévôtois

Caisse municipale 032 494 11 25

Services techniques - Travaux publics

Point de récolte de la Halle aux marchandises

Accès libre

Téléphones

Centrale 032 494 11 11

Fax 032 493 12 19

Chancellerie 032 494 11 11

Impôts 032 494 11 21

Caisse municipale 032 494 11 25

Contrôle des habitants 032 494 11 27

Service social 032 494 11 34

Agence AVS 032 494 11 39

Police administrative 032 494 11 29

Bâtiments, Urbanisme, Travaux publics 032 494 13 33

Electricité, Eau. 032 494 12 14

Service de piquet

Electricité, Eau 032 494 12 12

Centre de l'enfance

Ecole à journée continue 032 493 56 31

Service d'accueil en famille 032 492 10 05

SeJAC 032 493 10 11

Bibliothèque 032 493 59 69

Site internet
www.moutier.ch

Courriel
info@moutier.ch